

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE



PRÉSENTATION DU MÉTIER

Le technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) est un travailleur social dont l'intervention s'appuie sur l'accompagnement socio-éducatif des personnes ou de la sphère familiale dans une logique de parcours.

Il contribue à accompagner le(s) parent(s) ou le(s) futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale lors de l'accueil de l'enfant ou du jeune ou dans les situations de modification importante de la vie, tout en mobilisant les actes de la vie quotidienne pour favoriser leur autonomie.

Il intervient auprès de personnes qui ont besoin d'aide lors de circonstances particulières : décès, hospitalisation, grossesse pathologique, naissance, longue maladie, handicap, difficultés sociales, etc. Il accompagne les familles, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou en situation d'exclusion.



SECTEURS D'INTERVENTION

Le technicien de l'intervention sociale et familiale exerce souvent à domicile, parfois au sein d'établissements ou de services sociaux (maisons d'enfants à caractère social, centres d'accueil pour personnes en situation de handicap, centres parentaux, etc.).

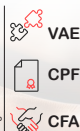
Il est le plus souvent employé par des SAAD Familles (services d'aide et d'accompagnement à domicile aux familles) associatifs, présents sur tout le territoire, aux côtés d'intervenants éducatifs et sociaux.



taux de réussite
2023/24

**DIPLÔME
DE NIVEAU 4**

**DÉTAILS ET FICHE
COMPLÈTE :**



formation éligible *

* VAE, Validation des acquis de l'expérience /
CPF, Compte personnel de formation /
CFA, Centre de formation d'apprentissage.



APTITUDES

- Aimer le contact humain
- Faire preuve d'empathie
- Être patient et à l'écoute
- Faire preuve d'adaptabilité
- Faire preuve de créativité
- Savoir gérer son stress
- Savoir travailler en équipe



CONTENU DE LA FORMATION

La formation préparant au diplôme d'État TISF dure deux ans et comporte :

- 950 heures de formation théorique, qui se déclinent en trois blocs de compétences :

Bloc 1 : contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours ;

Bloc 2 : accompagner le(s) parent(s) / futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale ;

Bloc 3 : s'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours.

- 1050 heures de formation pratique.



CONDITIONS ENTRÉE EN FORMATION

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation, mais comme chaque établissement de formation, l'IRTS CA organise une épreuve de sélection qui comprend :

- un dossier de candidature et un entretien de trente minutes, destinés à évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction, ainsi que son aptitude et sa motivation à exercer la profession.



COMMENT POSTULER ?

Les inscriptions aux épreuves de sélection en formation se font uniquement sur le site www.irtsca.fr dans la rubrique « Admission » puis « s'inscrire aux sélections en formation ».

Aucune inscription ne s'effectue sur Parcoursup.



ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Avec de l'expérience, le TISF peut évoluer vers d'autres métiers du social tels que moniteur éducateur, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé...

Avec quelques années d'expérience et des formations complémentaires, le TISF peut passer un certificat d'aptitude pour encadrer ou diriger un établissement social ou éducatif.

Il pourra poursuivre une formation supérieure pour préparer :

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement Social (CAFDES) ;
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS).



Toutes les formations à l'IRTS CA sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Renseignements auprès de Gaëlle Louis, référente handicap de l'institut : gaelle.louis@irtsca.fr / Tél. : 03 26 06 82 36